

Région

À Colmar, Espoir lance aussi un appel aux dons

A. W.



Avec la fermeture de sa salle de vente et de ses ateliers, l'association Espoir subit de grosses pertes financières. Elle lance un appel aux dons. Photo L'Alsace /Thierry GACHON

Les 60 coopérateurs travaillant dans les ateliers et la salle de vente d'Espoir sont à l'arrêt depuis mi-mars. L'association doit jongler avec une perte de revenus de quelque 120 000 € par mois tout en continuant à rétribuer les personnes.

L'avis de tempête touche également l'association Espoir à Colmar. Si les salariés des services généraux sont en télétravail, arrêt maladie ou garde d'enfants, si les lieux d'hébergement vivent sous confinement, ce sont les ateliers, fermés depuis mi-mars, qui posent problème. Ici, on récolte des vieux meubles, des appareils ménagers, des vélos, des lits, des vêtements... On répare, recycle, transforme pour une mise en vente dans la salle attenante.

Ce centre d'adaptation à la vie active (Cava) par le travail mobilise 39 salariés accompagnants, en chômage technique partiel, et 60 « coopérateurs » qui n'ont pas un contrat de travail mais un contrat de séjour – le même statut que les compagnons d'Emmaüs –, ce qui les empêche de bénéficier des mesures de chômage technique. Ces derniers reçoivent non pas un salaire, mais un pécule. « Il varie de 500 à 950 € selon le nombre d'heures travaillées, 18, 25 ou 35 », précise le responsable du pôle Michel Vié. Depuis le confinement, cette activité est donc à l'arrêt. Mais l'association a décidé de continuer à verser le pécule. « En mars, à partir du 17, ils ont touché la même chose. On ne pouvait pas faire autrement avec des gens qui vivent déjà avec très peu

de ressources », précise la présidente Renée Umbdenstock. « Pour compenser, on leur a demandé de prendre leurs jours de congé et de récupération. Se pose la question d'avril. On a avancé la rétribution en leur demandant d'effectuer petit à petit ces heures non travaillées et de les rattraper en les étalant sur l'année dans la mesure du possible. »

Pour l'association, c'est une grosse perte financière. Elle a perdu les rentrées liées à la salle de vente mais aussi aux services menuiserie, espaces verts et ressourceries dans les déchetteries, à savoir 120 000 € par mois en moyenne. Tout en continuant à devoir rétribuer les coopérateurs (quelque 40 000 € par mois). Sachant aussi que l'association est « très peu, voire pas subventionnée » pour l'activité Cava, souligne la présidente. Le budget annuel du centre est d'environ 2,5 millions d'euros, précise Michel Vié : « On vit pour 75 % de nos ressources propres et de 25 % de subventions. »

« Toutes nos activités lucratives se sont arrêtées, cela induit un gros manque à gagner pour nos finances », résume Renée Umbdenstock. « On va lancer une campagne de dons exceptionnels pour essayer de sortir la tête de l'eau. »

Ajoutons que du côté de l'hébergement, il a fallu s'adapter : « On a réduit le nombre de résidents. On n'a plus accepté de nouvelles personnes depuis le 17 mars et on a mis à l'abri ceux qui étaient là en les installant chacun dans une chambre individuelle », indique la présidente. Ceux qui ne pouvaient aller en foyer ont été orientés vers les appartements loués par l'association. « Espoir accueille encore 140 personnes. »

Quid de la réouverture ? « Avec ce qu'a dit Édouard Philippe, on est dans le flou. D'autant plus qu'on est dans un territoire sans doute classé rouge. On attend d'en savoir plus », remarque Michel Vié. La présidente ajoute que la reprise se fera uniquement en fonction du matériel que l'association arrivera à obtenir pour garantir la sécurité des gens et aura fait un travail pédagogique de sensibilisation aux gestes barrières. « On ne peut pas foncer tête baissée ! On rouvrira petit à petit, en commençant par la réception des dons et objets aux ateliers parce qu'on a beaucoup de demandes, les gens ayant fait du rangement chez eux pendant le confinement... »

FAIRE UN DON En ligne sur www.dons.association-espoir.org ; par chèque à l'ordre d'Espoir Colmar, adressé à Association Espoir, 78a avenue de la République, CS 50002, 68025 Colmar Cedex ; par virement à CCM Bartholdi Colmar FR76 1027 8032 0000 0215 1910 160 BIC CMCIFR2A.

